

G.C.L. 46 rue de la chaume
88160 LE THILLOT

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE L'ACTIVITE

Compte-rendu de la réunion du comité de l'activité Sport-Boules Compétition du Mardi 9 Juin 2020 18h15.

Sont présents:

Jean-Pierre RAMPAZZO Président

Antoine CUNAT Vice-Président

Brigitte RAMPAZZO Secrétaire

Denis HOFFMANN

Irène OUDOT

Philippe RIBLET

Frédéric VINCENT

Sont excusés:

Gérard PERRIN Trésorier

Véronique PERRIN

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO salue les présents.

Il indique qu'à la demande de Monsieur Hervé PEDUZZI qui construit près du deuxième boudrome de Lyonnaise il lui a permis d'accéder à l'électricité pendant la durée de ses travaux.

Le quorum étant atteint le comité peut délibérer valablement.

Les points à l'ordre du jour sont:

1) Compte-rendu sur les actions engagées pendant le confinement.

Pendant cette période Brigitte RAMPAZZO était la seule personne habilitée à fréquenter les locaux en qualité de Directeur du Foyer, elle a mis à profit ces visites pour réaliser certains travaux de peinture et d'entretien.

Les informations en provenance des instances officielles (Fédération Nationale, Ligue Régionale et Comité Départemental) ont été publiées régulièrement sur le site du GCL.

Des communiqués de Presse ont été adressés à Remiremontinfo – Le Journal, Remiremontvallées.com et l'Écho des Vosges.

Le Président s'est entretenu par téléphone avec le Président de la Commission Sportive de la LBR Grand Est Adrien STAUFFER le 2 avril à propos du calendrier 2020-2021.

Le Président a été interviewé par Vosges-Matin le 28 avril (Article sur la page Boules Saison 2019-2020 du site GCL).

Une étude sur l'impact financier de la crise a été réalisée.

2) Point sur les finances de l'activité.

Le Trésorier étant absent le Président indique que pour l'exercice 2020 à l'heure actuelle les recettes s'élèvent à 1 765,03 € et les dépenses à 4 121,20 € soit un solde négatif de

2 356,17 € ce qui donne une disponibilité de 156,67 € en prenant en compte les 2 512,84 € du solde 2019.

1 849,52 € ont été consacrés à la réalisation de 16 Portes boules.

La subvention de 300 € du GCL à faire entériner par le CA du GCL a été versée.

Nous n'avons pas de nouvelle d'une éventuelle subvention du Conseil Départemental, idem en ce qui concerne le Crédit Mutuel.

L'étude réalisée sur l'impact financier fait état de recettes non réalisées de 11 879,75 € et de dépenses non réalisées de 11 238,55 € soit un manque de 621,40 €.

Le budget prévisionnel est aujourd'hui réalisé à 35% pour les dépenses et à 15% pour les recettes.

3) Perspectives d'organisation de manifestations pour la fin de saison.

Tous les concours officiels sont annulés jusqu'au 31 juillet, en conséquence le Challenge Pierre POIGNET du 2 juillet n'aura pas lieu.

Il est décidé d'annuler le Challenge de la Ville de LE THILLOT concours 32 doubles du 9 Août .

Pour le Challenge des Mynes du THILLOT le dimanche 20 Septembre cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Le Président est assez pessimiste sur l'organisation de cette manifestation.

Tant qu'il jugera le plan de reprise risqué le Président qui est seul responsable ne donnera pas l'autorisation d'ouverture des bouledromes.

4) Choix de la date de l'Assemblée Générale.

Cette année était une année olympique ce qui nous oblige à renouveler pour 4 ans le comité de l'activité avant l'Assemblée Générale Départementale fixée pour l'instant le dimanche 27 Septembre à 9h30 au THILLOT.

La date de l'Assemblée Générale est fixée au Mardi 8 Septembre 19h.

5) Choix des représentants aux divers rendez-vous du CBD88 .

L'Assemblée Générale du CBD88 se déroulant le dimanche 27 Septembre à 9h30 au THILLOT chacun est invité à y participer si la situation sanitaire le permet.

La date de l'Assemblée Générale de la LBR Grand Est n'est pas encore fixée car elle dépend de celle de la FFSB, le Président ou son représentant y participera.

6) Dates demandées pour la prochaine saison.

Aujourd'hui nous ne savons pas quelle sera la situation sanitaire.

Au cas il y aurait toujours des contraintes comme celles que nous subissons aujourd'hui la ré-affiliation se fera en prenant le minimum de licences.

Par contre si la situation redevient normale la ré-affiliation se fera dans les mêmes conditions que celles de la saison 2020.

Dans cette optique les dates du Jeudi 8 Juillet, du Dimanche 1er Août et du Dimanche 19 Septembre ont été demandées en conservant la même nature des concours.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 18H45.